

# Féminisme anti-sexisme et questions de genre



## De l'hétérosexisme comme modèle dominant

Penser l'orientation sexuelle comme la résultante d'un système politique normatif n'est pas un cheminement intellectuel aisé. Nous vivons selon un principe simple : l'homme et la femme sont « faits » pour être ensemble et notre société repose sur cet ultime et indiscutable constat. Son mécanisme bien huilé qui vise à maintenir la population dans le droit chemin (le mariage et tous les dispositifs en découlant en étant la principale expression) a donc fait du modèle hétérosexuel le modèle de référence. L'orientation sexuelle n'est donc pas uniquement un choix d'ordre personnel et préférentiel mais est inévitablement lié à un système politique dominant. Être d'une orientation sexuelle différente engendre nécessairement (qu'on le veuille ou non) la sortie de ce modèle référent. Par conséquent, il existe dans notre société une inégalité des sexualités.

L'hétérosexualité est donc un instrument politique en cela qu'elle est devenue un modèle sociétal de référence qui induit un accord psychologique inconscient de toute la population : nous reproduisons tou-te-s autant que nous sommes des logiques hétérosexuelles qui sont devenues notre « habitus ». De plus, le politique y trouve son compte : maintenir des individus dans un système de fonctionnement bien cadré est évidemment bien plus simple que de laisser libre cours à différents modèles beaucoup moins normatifs et cloisonnants. Car tout ceci est bien pratique, outre l'intérêt nataliste, ce système garantit au monde un ordre rigoureux où tout est bien à sa place : « l'hétérosexisme est un système de pensée qui par la conjugalité, et même la natalité, confirme la domination masculine dans les rapports de sexe. Il entretient les femmes dans l'idée que leur douceur les destine naturellement au service de l'homme et de la famille, et, parallèlement, conforte les hommes dans le sentiment que la femme leur est naturellement due ». Bref, nous ne sommes pas hétérosexuel-le-s car nous le désirons nécessairement mais surtout parce que nous sommes les dignes héritier-e-s d'apprentissages sociaux. Tout ce qui sort alors des sentiers battus se trouve confronté à un en-dehors et pointé du doigt : et voici la naissance de l'hétérosexisme ou bien une sorte de « police des genres » destinée à rappeler à l'ordre symbolique tous les individus quelle que soit leur orientation sexuelle.

« Dès lors, il faudrait s'attacher à déconstruire l'hétérosexisme, c'est-à-dire la logique de primauté de genre et de sexe que promeut cette idéologie, au détriment des homosexuels, des femmes, et, a fortiori, des femmes homosexuelles, mais aussi bien des hommes hétérosexuels, souvent guidés par l'illusion fallacieuse d'un intérêt mal compris et dominés eux-mêmes par leur domination. Le « contrat social hétérosexuel » que critique à juste titre Monique Wittig pourrait ainsi laisser la place à un nouveau contrat social aux valences plurielles, qui accorde enfin toute légitimité non seulement aux homos et hétéros hommes ou femmes, mais encore aux bisexuels et transgenres que l'analyse théorique et les pratiques sociales, dans leur logique binaire et exclusive, tendent évidemment à occulter. »

Toutes les citations sont issues du Dictionnaire de l'homophobie, paru sous la direction de Louis-Georges Tin au PUF en 2003 aussi disponible en ligne sur le site Les Mots Sont Importants : <http://lmsi.net/Qu-est-ce-que-l-heterosexisme>

## Sommaire



● Edito : De l'hétérosexisme	1
● Mauvais genre ?	2
● Education nationale et enseignement des genres, il faut revoir la copie	3
● Institution et anti-sexisme	4
● Pour la justice sociale, halte au sexisme à l'école	5
● Pour une pédagogie débarrassée de la domination masculine	6
● Bulletin d'adhésion	7-8
● Avec qui travailler dans nos pratiques pédagogiques ?	9
● Formations syndicales de SUD éducation et de Solidaires	10
● Contre l'exclusion des mères voilées	10
● Le 8 mars, grève des femmes !	11
● Biblio/filmographie étude de genre	12



Ce journal a été réalisé par la commission Droits des Femmes de SUD éducation Créteil. Rejoignez-nous !

**SUD Éducation Académie de Créteil - Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES**

Maison des syndicats de Créteil, 11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex Site : <http://www.sudeducreteil.org>

Permanence de Créteil, [contact@sudeducreteil.org](mailto:contact@sudeducreteil.org) 01 43 77 33 59 Permanence de St Denis, [contact93@sudeducreteil.org](mailto:contact93@sudeducreteil.org) 06 88 66 47 23

■ En 2011 déjà, l'introduction des problématiques de genre dans le programme de SVT de 1ère avait suscité une levée de boucliers de la part des conservateurs catholiques et autres réactionnaires. On aurait pu espérer que les éclaircissements apportés à l'époque sur les études de genre évitent de revenir sur la question. C'était sans compter sur l'opiniâtreté toxique des uns et la complaisance imbécile des autres...

Depuis le printemps, la Manif pour Tous, non content de dénier l'égalité de droits à tou-te-s les citoyen-ne-s et d'attiser l'homophobie, veut désormais lutter contre « l'invasion de la théorie du genre » dans les établissements scolaires et appelle les parents à la création de comités de vigilance à la rentrée. Des syndicats tels le SNALC pour les enseignant-e-s et l'UNI pour les étudiant-e-s, ainsi que des député-e-s UMP, renchérisent dans cette voie. Cette campagne a trouvé par ailleurs une légitimation tacite à travers les propos de certains membres de l'exécutif, puisque V. Peillon avait déclaré en juin qu'il n'était « pas pour la théorie du genre » et trouvait « absurde » l'idée « qu'il n'y a pas de différences physiologiques entre les uns et les autres » (se reprenant à l'occasion de la rentrée après le tollé que ses propos avaient provoqué, en reconnaissant que « la théorie du genre n'existe pas, c'est un artefact intellectuel pour créer des polémiques »... mais en oubliant frileusement de souligner la pertinence du concept de genre). Quoi qu'il en soit, devant tant de méconnaissance intellectuelle et de partis pris réactionnaires, quelques précisions s'imposent...

- Les contempteurs des études de genre en parlent comme s'il s'agissait d'une irruption soudaine, agitant le spectre fantasmatique d'une « invasion » pour mieux déclencher des réflexes de défense réactionnaires. Or cela fait plus de 40 ans que la notion de genre est apparue en médecine et psychologie, puis dans les sciences humaines, pour comprendre la construction des identités masculine et féminine.

- La notion de genre n'est ni une « théorie », ni une « idéologie », comme certain-e-s peuvent le soutenir sans ciller. L'utilisation erronée de ces termes n'est pas anodine : elle vise à discréditer la validité scienti-

fique et la rigueur intellectuelle des travaux autour du genre, en les présentant comme une doctrine orientée et contestable. Or il est impropre de parler de « théorie du genre ». D'abord parce que la notion de genre est simplement un outil d'analyse pour comprendre la construction des identités. Ensuite parce que ce champs d'étude est multiple, tant dans les disciplines concernées (histoire, sociologie, philosophie, sciences politiques...), que dans les approches des différents chercheurs/chercheuses sur la question.

- Les études de genre se fondent sur une approche socio-culturelle de la construction des identités masculine et féminine. Elles montrent comment la définition du masculin et du féminin ne se réduit pas au biologique mais est le résultat des pratiques culturelles et des normes sociales d'une société donnée. La Manif pour Tous et consorts, pour parler des hommes et des femmes, se raccroche à un ordre biologique et « naturel » (comme si le concept de Nature était une entité immuable, postulat déjà contestable en soi). Ce parti pris a pour conséquence une vision binaire qui nie la pluralité des identités, enferme les individus dans des stéréotypes sexués et légitime au final les inégalités hommes-femmes, l'homophobie et la transphobie.

Ces positions doivent être combattues avec virulence.

Parce que les études de genre permettent de comprendre la construction des stéréotypes, elles sont un outil essentiel pour combattre les discriminations qui découlent de ces stéréotypes.

Parce qu'en pointant le fait que les **identités sont des constructions** toujours fluctuantes, où dialoguent l'individuel et le collectif, **les études de genre s'inscrivent dans une démarche émancipatrice.**

**Défendre la légitimité et la pertinence des études de genre, et leur utilisation dans les établissements scolaires, c'est donc se donner les moyens de comprendre les mécanismes de domination patriarcale et hétérosexiste, et de lutter pour une société ouverte et émancipée.**

**Ne laissons aucun terrain, ni celui de la rue, ni celui des mots, aux forces réactionnaires ! ■**

# L'éducation nationale et l'enseignement des genres, il faut revoir la copie.

■ Le sexisme est omniprésent au sein de nos écoles, collèges et lycées. En 2007, il y avait 80.7% d'enseignantes femme dans le premier degré contre 57.3% dans le second degré et 35.6% dans le supérieur. Nos manuels scolaires sont eux aussi baignés de sexisme. Malgré tout, l'éducation nationale se veut bonne élève sur ce point et nous demande de traiter le sexisme et l'étude des genres. La façon dont sont traitées ces questions dans deux disciplines particulièrement concernées, en SVT et en histoire géographie, montre que les évolutions récentes sont largement insuffisantes.

Alors que l'éducation sexuelle débute pour les élèves dès le primaire pour se poursuivre au collège, la question des genres n'est abordée pour la première fois en S.V.T qu'en classe de première. Le programme est flou et pousse l'enseignant à faire certaines erreurs.



Les bases sont mal posées. Commençons par le titre du grand thème incluant l'étude du genre, son nom est « masculin/ féminin ». Comment interroger les élèves sur le genre en posant dès le début comme pertinente les notions de féminité / masculinité ?

Ensuite, le programme demande aux enseignant-e-s de traiter ce problème dans la sous-partie « devenir homme ou femme ». A la fin de ce chapitre l'élève doit réussir à « caractériser à partir de différentes informations et à différentes échelles un individu de sexe masculin ou de sexe féminin. Expliquer, à partir de données médicales, les étapes de différenciation de l'appareil sexuel au cours du développement embryonnaire.

*Différencier, à partir de la confrontation de données biologiques et de représentations sociales ce qui relève :*

*-de l'identité sexuelle, des rôles en tant qu'individus sexués et de leurs stéréotypes dans la société, qui relèvent de l'espace social;*

*-de l'orientation sexuelle qui relève de l'intimité des personnes ».*

En traitant ce sujet par le biais de l'acquisition du phénotype sexuel, on renforce l'amalgame entre le sexe, le genre et la sexualité.

De plus, toutes les recherches scientifiques sur l'acquisition du sexe biologique partent d'un postulat sexiste binaire « nous naissons soit filles soit garçons ». Or la construction phénotypique du sexe réserve encore aujourd'hui de nombreuses incompréhensions, que l'enseignement de S.V.T nie totalement. Un enseignement antisexiste du sujet pourrait s'appuyer sur une vision graduelle des sexes, en démontrant que le déterminisme sexuel est en réalité issu d'un cocktail de facteurs hormonal/ phénotypique/ gonadique/ chromosomique et génétique.

En histoire-géographie la prise en compte de cette question est moins récente; le constat est pourtant tout aussi affligeant. Si les programmes se targuent d'aborder la question des femmes, le traitement du programme par les manuels d'histoire laisse sceptique. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que les femmes semblent enfin prendre une place dans la sphère productive. Qu'en est-il du rôle central des femmes dans les économies rurales et urbaines avant cette période? Au mieux, elles apparaissent en négatif sur la question du statut juridique, et ce dans la plupart des manuels, par exemple parmi les « non-citoyens » : les femmes sont définies à partir de ce qu'elles ne sont pas, ou encore en mère, fille ou femme de.

Deux études ont été menées récemment par le centre Hubertine Auclert (sur 11 manuels de lycée). Ces études confirment les résultats déjà connus sur la place réservée aux femmes dans les programmes et les manuels scolaires ces vingt dernières années. Que disent-elles? Les femmes sont très faiblement présentes comme actrices de l'histoire et l'étude des rapports de domination entre les sexes est pour ainsi dire absente des analyses. Elles sont sous représentées dans les biographies de personnages historiques (3% de femmes seulement). Lorsqu'elles sont présentes, c'est une vision stéréotypée des femmes (et des hommes, mais c'est une autre question) qui est donnée. Absente de la sphère productive jusqu'au XIXe siècle, elles sont en revanche surreprésentées dans la sphère privée et la plupart du temps données à voir à travers ce que l'étude nomme « le prisme d'un désir stéréotypé des hommes ». La présence de ces représentations stéréotypées dans les manuels ne serait pas dommageable en soi, si, par le biais de la leçon ou des questions une réflexion était amorcée sur ces sources.

Un début d'étude comparative a été menée afin de



déterminer si en dix ans, cette place dans les manuels avait évoluée, notamment avec la mise en place des nouveaux programmes. Les évolutions sont infimes : plus de figures féminines que dans les manuels précédents, l'usage de plus en plus majoritaire de la notion de suffrage universel masculin, et l'exclusion des femmes de la citoyenneté athénienne ou romaine est quasiment toujours abordée. Autre évolution positive : le singulier souvent utilisé, semble de plus en plus laisser la place au pluriel : on est passé de « la » femme aux femmes... Ces maigres progrès ne masquent pas le constat d'une histoire qui est d'abord celle du sexe masculin, et qui véhicule une image stéréotypée de la femme, dont le traitement se fait encore trop souvent, à la marge, dans les « dossiers », les « annexes », et pas au cœur de la leçon. Au regard du développement de l'histoire des femmes ces trente dernières années on pouvait attendre une évolution plus sensible.

Notons, à titre d'information, que parmi les auteur-e-s de manuels, 32 % sont des femmes et elles ne sont que 4% à être les auteur-e-s de documents proposés dans les manuels alors que 51.6% des professeurs d'histoire-géographie sont des femmes...

La meilleure façon de lutter contre le sexisme dans nos enseignements est déjà d'adopter une position non sexiste dans tous nos enseignements, un temps de recul et de formation semble nécessaire afin de nous permettre de prendre le recul nécessaire pour exclure tout sexisme de nos enseignements. Par ailleurs, nous réclamons la création d'outils pédagogiques non sexistes, il faut donc exclure nos manuels rétrogrades des classes. Enfin si la question du sexisme doit être enseignée en classe une approche sociale du genre semble bien plus pertinente qu'une approche naturaliste. ■

## institution et anti-sexisme

■ Depuis leur prise de fonction la ministre du droit des femmes Najat Vallaud-Belkacem et le ministre de l'éducation Vincent Peillon, ne cessent de proclamer que le gouvernement entend « donner tous les moyens de déconstruire, par le savoir, les préjugés qui s'opposent à l'égalité véritable ». Ce n'est pas la première fois que de telles intentions sont affichées et elles ont été le plus souvent renvoyées, au volontarisme des équipes pédagogiques pour ce qui concerne l'éducation nationale. Depuis 1981 plusieurs plans ont été annoncés (1981, 2000, 2006), des rapports et des recommandations ont été publiés (La HALDE en 2008). Pourtant les stéréotypes et pratiques sexistes à l'école perdurent.

Depuis la rentrée, un certain nombre d'outils sont mis en place à titre d'expérimentation pour les enseignant-e-s dans 10 académies test (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Corse, Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen et Toulouse). Dans le 1er degré, des animations pédagogiques sur le thème de l'égalité filles-garçons sont proposées (avec 1h30 sur 9h en présentiel et le reste sur du temps dématérialisé).

Un site internet dédié avec des conférences, des ressources pédagogiques « ABCD de l'égalité » : <http://www.cndp.fr/ABCD-de-l-egalite/accueil.html>. C'est un premier pas mais c'est insuffisant. Une fois de plus on dématérialise la formation en comptant sur le volontarisme et l'implication des enseignant-e-s pour mettre en œuvre cette politique. Qui peut croire qu'un site internet peut permettre aux collègues de s'emparer réellement des questions de genre et de discriminations sexistes ? Sans parler des ressources pédagogiques qui pour l'instant sont peu nombreuses et parfois désuètes.

Il est nécessaire d'intégrer de vrais modules de formation sur cette question dans les ESPE. Pour l'instant : des effets d'annonce, mais rien de concret. Combien d'heures seront dédiées à cette question ? Quelle méthodologie ? Par ailleurs, il serait plus pertinent de faire de la lutte contre le sexisme une question transversale dans les différentes formations au lieu d'en faire un module spécifique déconnecté du reste.

Il ne faut pas non plus oublier la formation continue des enseignant-e-s. Cette année le PAF propose 3 modules de formations avec un

nombre de places bien évidemment limité. C'est très insuffisant.

Les représentations sexistes ne découlent pas que des pratiques enseignantes mais aussi des représentations véhiculées par les manuels et les programmes. La refonte des programmes dans le 1er degré et dans le secondaire doit intégrer cette question.

Enfin, le gouvernement met l'accent sur la nécessité de déconstruire les orientations genrées des élèves. Une fois encore cela risque de n'être que des déclarations d'intention, quand on sait qu'aucun moyen spécifique ne sera dédié à cette question et que de nombreux postes de COP sont détruits depuis des années et qu'il est de nouveau question de décentraliser les COP au service des collectivités territoriales.

Parler du sexisme en classe, c'est bien, sensibiliser les élèves, c'est bien, mais le ministre ne fait aucune annonce concernant les personnels de l'éducation nationale et leur sensibilisation sur le sexisme ordinaire entre collègues dans les écoles, les établissements et les services administratifs. Pourquoi ne pas envisager des temps de réflexions et d'échanges dans nos lieux de travail

sur le sujet avec la possibilité, le cas échéant, pour les femmes de se réunir en non mixité ?

Il est également urgent de mettre en place de vraies procédures de prise en charge des collègues victimes de harcèlement et/ou d'agressions sexuelles. Dans notre académie le rectorat fait le job lorsqu'un-e enseignant-e demande une protection fonctionnelle. (Dans certaines cir-

constances, l'administration est tenue d'assurer la protection de ses agent-e-s victimes d'agression dans le cadre de leurs fonctions en leur assurant un soutien juridique).

Malheureusement ce n'est pas le cas pour les agent-e-s qui se voient trop souvent refuser cette protection fonctionnelle par les Conseils Généraux ou la Région par incompetence juridique et volonté d'étouffer ces affaires et ne pas faire de

vagues.

Il est donc temps désormais de passer des discours aux actes. Ces actes nécessiteront de dégager de moyens humains et financiers. Ils doivent être engagés à tous les échelons de l'éducation nationale et être à la fois tournés vers les élèves mais également vers les enseignant-es, les agent-es et à tous les niveaux de la hiérarchie. ■

## **pour la justice sociale, halte au sexisme à l'école !**

■ Quelques réflexions personnelles...

Depuis les années 60, des sociologues tels que Bourdieu et Passeron ont tué le mythe de l'école républicaine neutre et de l'égalité des chances en démontrant comment elle participe à la reproduction des relations dominant-e-s/dominé-e-s. Pourtant, ces théories étaient aveugles à la dimension du genre, seules les féministes ont dévoilé que le rapport social entre les sexes est bien un rapport de classe, hiérarchisé et inégalitaire, que les filles et femmes sont discriminées partout, y compris à l'école. Qu'en est-il en 2012 ?

D'emblée, c'est mal parti puisque je rentre dans une « salle des maîtres » alors que j'appartiens à une profession à 85 % féminine, (93% pour l'école maternelle).

Devant une collègue qui rechignait à faire l'activité peinture en classe, une autre dit : « moi ça va, il y a ..(des filles) que ça ne dérange pas de rester après la classe pour tout nettoyer ! » ... Grand moment de solitude ! Une autre demandait des costauds pour « déménager » des chaises et des bancs, et ne choisit que des garçons, comme si les filles n'étaient pas capables de porter de tels objets.

Dans ce système binaire, nous sommes encore assigné-e-s à des tâches «féminines» et « masculines » selon notre sexe : les femmes font la vaisselle et le café, soignent les élèves blessé-e-s ... assument les tâches relevant du « care » et comptent sur les mères pour faire des gâteaux pour financer leur « classe verte » sans oublier, à l'heure de se quitter : « l'heure des mamans » ! D'ailleurs, ce n'est pas un hasard non plus si l'école préélémentaire est nommée « école maternelle » et les femmes s'occupent des petits, les hommes des grands ! N'oublions pas que « la division sexuelle du travail est au coeur du pouvoir que les hommes exercent sur les femmes ». (D. Kergoat)

Et oui, les professeur-e-s véhiculent une représentation stéréotypée du genre, qui fait de l'éducation des enfants une activité dévolue aux mères et de l'autorité le monopole des hommes. (Combien de fois ai-je entendu, il lui faut un homme, un vrai, pour la/le mater ?)



D'ailleurs en parlant de chefs, quid de la hiérarchie ?

Des hommes occupent en majorité les postes de pouvoir dans notre hiérarchie comme dans nos syndicats. Même les inspectrices défendent la culture dominante (masculine) de l'école.

En effet, tout le monde trouve normal que les garçons prennent toute la place dans la cour de récré, la paix sociale est ainsi préservée. De même, seules les filles s'inscrivent à la chorale. Par contre, quand j'ai proposé un atelier « lutte » en non-mixité pour les filles de cycle 3, ce fût refusé par la hiérarchie, je cite : « convaincue qu'un réel travail sur l'égalité filles-garçons ne peut en aucun cas passer par le refus de la mixité... il s'agit d'une forme de discrimination, inenvisageable au sein de l'école publique, c'est par et dans la mixité que se travaille et que s'apprend l'égalité filles-garçons. » Celle-ci semble ignorer la loi du 27/05/2008 dite « antidiscrimination », et qui autorise des enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe. Cette mesure permet à mon sens de favoriser l'équité, contrairement au mensonge de la mixité soi-disant égalitaire.

Je me retrouve dans une animation pédagogique sur l'égalité filles-garçons (très demandée) avec des collègues cette année où j'ai entendu : « et si c'était inné que les filles aiment jouer à la poupée ? » et autres inepties biologisantes ; « où est le problème ? Mon mari fait la vaisselle après tout ! »

Et oui, chères collègues, les exceptions confirment la règle. Je critique un système : il ne s'agit ni de blâmer des individu-e-s ni d'en citer d'autres en exemple, mais d'ana-

lyser stéréotypes et préjugés pour les déconstruire ... et s'en libérer. Certes, notre société est sexiste, et l'école n'en est que le reflet mais celle de demain est entre nos mains et celles de nos élèves !

Malgré les conventions interministérielles visant la promotion de l'égalité filles-garçons, le genre n'est pas enseigné aux enseignant-e-s dont la conception universaliste les empêche de questionner cette domination, reproduisant ainsi dans l'éducation, parfois malgré elles/eux, ce que l'on a appris dans la société patriarcale...

Et dans les pédagogies actives/alternatives ?

Le sujet n'est guère abordé dans le mouvement Freinet, dont le journal s'appelle « Le nouvel éducateur » (sic), mais cela vient puisque le congrès international de ce

mouvement s'intitule « Éducation et égalité de genre ». <http://www.ridef2012.org>

Quelques initiatives récentes ici et là :

- La commission femmes de la fédération SUD éducation a organisé un stage de formation, à Lille les 9 et 10 février 2012, intitulé « De quel genre es-tu ? ».

- Les Éditions Talents Hauts et le Conseil régional d'Île-de-France proposent, à toutes les classes de CP et CE1 de l'académie de Créteil, un concours d'écriture [http://www.ia94.ac-creteil.fr/culture/concours\\_lire-egaux.htm](http://www.ia94.ac-creteil.fr/culture/concours_lire-egaux.htm)

- Une webtv féministe propose aux jeunes de réaliser une vidéo pour le concours " Buzzons contre le sexisme ". <http://teledébout.org/concours/qui-quoi-comment/> ■

## **pour une pédagogie débarrassée de la domination masculine !**

■ Si l'école est présentée comme « fille et servante du capitalisme » (Freinet) par les pédagogues animés d'un projet de transformation sociale, sa participation au système de domination masculine est, elle, souvent mise de côté ou minimisée. Petites filles effacées, univers très orientés et hiérarchisés pour le garçon et pour la fille (le rose, le bleu n'en sont que les symboles), culture sportive chez les garçons, violence des garçons, langage où le masculin l'emporte et valorisation des compétences masculines, orientation scolaire marquée par le genre (bac pro coiffure, terminale S), c'est toujours « la salle des maîtres » alors que 85% des collègues sont des femmes, etc ...

Autant d'indices qui montrent comment l'école crée des rôles et surtout les hiérarchise.

Les échanges entre enseignant-e-s sont vifs lorsque l'on aborde la question du sexisme à l'école et que l'on interroge nos positions, à savoir si on le perpétue ou non. En tant qu'enseignant-e-s on n'est pas exempt de ces rapports de domination, qu'on les subisse (filles, travailleuses de l'éducation nationale...)... ou qu'on en retire des privilèges (garçon, travailleurs de l'éducation), il est à noter que bien souvent l'on perpétue nous-mêmes ces inégali-

tés (avec les enfants, les parents, les collègues).

En tant qu'enseignant-e, on ne peut se satisfaire d'une vision universelle de nos élèves : le groupe Enfant bien homogène d'un côté; le groupe enseignant-e- de l'autre. Cela reviendrait à masquer les inégalités et les rapports de domination qui opèrent notamment entre garçons et filles, hommes et femmes.

Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'un ensemble de discriminations, mais d'un système qui s'appuie sur l'éducation pour la reproduction de ses normes. Celui-ci prépare plus tard l'exploitation domestique des femmes (80% des tâches ménagères), les violences structurelles contre les femmes (allant des insultes au viol et au meurtre), et l'exploitation sentimentale (les femmes seraient en charge de toutes les activités qui relèveraient de l'attention à l'autre : garde des enfants malades, des personnes âgées). A nous de couper l'herbe sous les pieds du sexisme !

Chercher à mettre en place une pratique égalitaire, non sexiste, et même anti-sexiste ne peut s'arrêter à sa seule affirmation, ou à un vœu pieu. Se débarrasser du sexisme à l'école, que ce soit dans l'éducation ou les rapports entre collègues et élèves, nécessite des outils, ainsi qu'une réflexion et une vigilance constante. Les outils présentés ne

constituent en rien un catalogue de bonnes pratiques, mais des pistes pour ouvrir à la réflexion afin de construire l'émancipation de toutes et tous, débarrassée de la domination masculine :

- dans le langage oral et écrit (qui conditionnent nos façons de penser), faire attention à visibiliser le féminin : utiliser la féminisation des termes (enseignant-e-s), la répétition des termes (enseignantes et enseignants) des formes neutres (les personnes qui enseignent);
- mettre en place des activités interrogeant les catégories de genre (étude de littérature non sexiste; réfléchir sur les stéréotypes dans la pub, dans les catalogues de jeux ; débats philo ...);
- s'enregistrer pour analyser ses pratiques de classe et avoir une grille de lecture fille/garçon;
- utiliser le conseil de classe pour faire naître les réflexions autour des inégalités ou des préjugés entre garçons et filles, de la répartition des rôles;
- dans la prise de parole : interroger alternativement garçon/fille;
- en sport : faire aussi bien de la danse que du foot pour tou-te-s, et être vigilant-e à l'éducation sportive des filles;
- mettre en place des garderies (sinon les enseignantes sont moins présentes en réunion). ■





**C'est décidé,  
j'adhère à SUD Education !**

**2013 – 2014**

1ère Adhésion     Réadhésion



**RENFORCEZ LE  
SYNDICALISME DE  
LUTTE !**

**COORDONNEES**

Prénom : ..... NOM : ..... Âge : ..... Sexe : .....  
 Adresse personnelle : ..... Code Postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : ..... Fixe : ..... Portable : .....

**SITUATION PROFESSIONNELLE**

Fonction : ..... Corps : ..... Discipline : .....  
 Type de poste :  Fixe     Brigade Départementale     ZIL     TZR     Contractuel-le     Autre :  
 en disponibilité (type de congé : .....)  
 Je suis :  à temps complet     à temps partiel (quotité : .....%)     Retraité-e     Sans poste  
 Je travaille en :  maternelle     élémentaire     collège     lycée     lycée pro     université     autre :  
 Nom de l'école ou de l'établissement : .....  
 Tél : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

**JOURNAUX**

*Tu vas recevoir : Nouvelles du SUD, le journal des adhérent-es de Sud éducation Créteil et L'appel du SUD, le journal envoyé dans toutes les écoles et les établissements de l'académie.*

D'autres journaux sont publiés et je souhaite les recevoir :  chez moi     par mail  
 Je souhaite recevoir plusieurs exemplaires du journal de la fédération SUD Education. Nb : .....

**LISTES / CONTACTS**

*Comme adhérent-e, tu vas être inscrit-e sur les listes "sudinfo" (un mail d'infos par semaine + urgences) et "adhérents" (1 mail d'infos par jour).*

- Je souhaite être inscrit-e sur la liste de débats et d'informations entre adhérents "vie interne".
- J'accepte que mes coordonnées soient transmises à d'autres syndiqué-e-s de mon secteur.
- J'accepte d'être représentant-e du syndicat de mon établissement ou de mon secteur.
- J'autorise Sud Éducation Créteil à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78 Informatique et Liberté. Cette autorisation est révoicable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès aux fichiers informatisés en m'adressant à Sud Éducation Créteil.

**COTISATION**

*Tu recevras une attestation fiscale pour la déclaration d'impôts 2014 (sur les revenus 2013) uniquement sur les sommes effectivement perçues par le syndicat en 2013.*

Montant de ma cotisation (voir la grille ci-contre) : \_\_\_\_\_ euros

Je demande le prélèvement automatique mensuel. (voir au verso, joindre un RIB).

**Attention : en raison du changement de banque du syndicat vous devez obligatoirement remplir une nouvelle autorisation de prélèvement.**

Je peux demander la résiliation de mon prélèvement en prévenant le syndicat par courrier ou par mail.

Je paye par chèque : en 1 à 3 chèques à l'ordre de : SUD Education Créteil.

Tous les chèques doivent être envoyés avec date(s) d'encaissement au dos (dernier encaissement au plus tard en juin).

**CAISSE DE SOLIDARITE**

La caisse de solidarité sert à compenser des retraits de salaire ou à assurer la défense juridique des adhérents de SUD éducation Créteil dans le cadre d'actions militantes.

J'ajoute 5 % de ma cotisation pour contribuer à la caisse de solidarité; Somme de : .....

Date : ..... Signature :

Sommes en €uros :		
salaire net mensuel	cotisation annuelle à payer	soit après déduction fiscale
- de 600	6	2
+ de 600	15	5
+ de 750	27	9
+ de 900	45	15
+ de 1000	54	18
+ de 1100	64	21,3
+ de 1200	75	25
+ de 1300	89	29,5
+ de 1400	102	34
+ de 1500	117	39
+ de 1600	135	45
+ de 1700	153	51
+ de 1800	174	58
+ de 1900	192	64
+ de 2000	210	70
+ de 2100	230	76,7
+ de 2200	251	83,7
+ de 2300	272	90,7
+ de 2400	293	97,7
+ de 2500	315	105
+ de 2600	340	113,3
+ de 2700	364	121,3
+ de 2800	390	130
+ de 2900	416	138,7
+ de 3000	443	147,7
+ de 3100	472	157,3
+ de 3200	500	166,7
+ de 3300	530	176,7
+ de 3400	561	187
+ de 3500	593	197,7
+ de 3600	17,30%	5,77%

SUD Education Créteil - 11/13 rue  
 des Archives 94010 Créteil cedex  
<http://www.sudeducréteil.org>  
 Tel : 01.43.77.33.59  
 Fax 01.43.77.65.58 E-mail :  
[contact@sudeducréteil.org](mailto:contact@sudeducréteil.org)

# Prélèvement automatique : cotisation 2013/2014

*Cette demande est à remplir par toutes et tous cette année.*

NOM : ..... Prénom : .....

Montant de la cotisation : ..... + caisse de solidarité : .....

Choisir l'une des deux options :

- Je souhaite renouveler la demande de prélèvement chaque année.
- Je choisis la tacite reconduction annuelle jusqu'à annulation de ma part.

*Les prélèvements seront effectués sur 9 mois d'octobre à juin en 4 à 9 mensualités, selon la date d'adhésion.*

*Les banques facturent au syndicat des frais de rejet en cas d'insuffisance de provisions. Pour éviter cette situation, n'hésitez pas à contacter le syndicat.*

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à un exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/80 de la Commission Informatique et Libertés.

Date et signature :

<b>ORGANISME CREANCIER</b>	<b>NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR</b>	<b>Identifiant Créancier SEPA</b>
CREDIT COOPÉRATIF CRÉTEIL	569 820	FR09ZZZ569820

<b>NOM, PRENOM et ADRESSE du débiteur</b>

<b>NOM et ADRESSE de l'ETABLISSEMENT TENEUR du COMPTE à DEBITER</b>

COMPTE A DEBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro de Compte IBAN			
<input type="text"/>			

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal.



# avec qui travailler

## dans nos pratiques pédagogiques ?

■ Au-delà de la mise en place de projets avec la conseillère d'orientation, l'infirmière ou le planning familial, il existe, dans l'**Éducation nationale**, plusieurs programmes censés encourager le traitement des questions de genre avec les élèves, dont deux, tout récemment, le dispositif «**ABCD de l'égalité**» et la mission «égalité filles-garçons et lutte contre l'homophobie».

Dans le cadre de l'année de mobilisation pour « l'égalité entre les filles et les garçons à l'école », il s'agit d'une expérimentation mise en place dans dix académies, dont celle de Créteil, à partir de septembre 2013. Pour le primaire et le secondaire la **mission «égalité filles-garçons et lutte contre l'homophobie»** de l'académie de Créteil a été signée en février 2013. En attendant les résultats de ces « missions », et la généralisation éventuelle de leurs conclusions, il est déjà possible de travailler sur ces questions, notamment sous la forme de partenariat ou dans certains programmes, notamment avec l'**ADRIC** (Agence de Développement des Relations Interculturelles pour la Citoyenneté). Cependant ces acteurs véhiculent parfois eux mêmes les stéréotypes qu'ils sont censés combattre et passent précisément à côté des enjeux de genre.

Pour ouvrir les élèves à d'autres points de vue, il peut donc être intéressant de se tourner vers le **milieu associatif**. Pour développer des pratiques pédagogiques de lutte contre les stéréotypes, on peut ainsi se diriger « **Du Côté Des Filles** » qui lutte contre le sexisme, ou encore vers « **Les p'tits égaux** », un répertoire d'activités novateur pour la construction de rapports égalitaires entre les filles et les garçons âgé-e-s de 5 à 10 ans. Des associations sont plus particulièrement spécialisées sur les questions d'orientation, notamment en direction de l'orientation des filles vers les filières scientifiques, comme les associations « **Femmes & Sciences** » et « **Elles en Sciences** ».

Concernant les questions d'orientation sexuelle et la lutte contre les discriminations, l'association **SOS Homophobie** a réalisé un site à consulter, spécialement pour les jeunes qui découvrent leur homosexualité : [cestcommeca.net](http://cestcommeca.net). L'association **Estim'** intervient auprès des élèves pour les aider à mieux vivre et à assumer leur sexualité, leurs différences et accepter celles des autres. L'**APPEL**, Association

Professionnelle des Personnels Educatifs LGBT, milite, entre autres, pour faire évoluer les représentations et lutter ensemble contre le sexisme, les préjugés, les discriminations, les violences physiques, verbales et symboliques à l'égard des personnels éducatifs liées à l'orientation sexuelle réelle ou supposée, et à l'identité de genre. SUD éducation Créteil a déjà organisé deux stages de formation «Hétérosexime et lutte contre l'homophobie en milieu scolaire» avec l'**APPEL** en juin et décembre 2012

Parmi les nombreuses **associations de défense des droits des femmes** on peut citer Mix-Cité, mouvement mixte pour l'égalité des sexes, association féministe mixte antisexistes, implantée à Paris, la Fédération nationale solidarité femmes, ou encore, plus spécifiquement tourné sur la question de la prostitution, le Mouvement du Nid. Enfin, on trouve des informations sur les questions d'égalité hommes/femmes dans l'Éducation nationale concernant toutes les disciplines sur le site Internet du **centre Hubertine Auclert**, organisme associé de la région Ile-de-France. Pour les historien-ne-s-géographes en particulier, le site de l'**association Mnémosyne**, pour le développement de l'histoire des femmes et du genre, contient également quelques articles.

Plusieurs **compagnies théâtrales** intervenant en milieu scolaire travaillent plus particulièrement sur ces enjeux, notamment la **compagnie Confidences** et l'association **Féminisme Enjeux**. La compagnie Confidences concentre ses interventions autour de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et mène des actions de sensibilisation aux discriminations de genre et à l'homophobie. L'association Féminisme Enjeux pratique la méthode du Théâtre de l'Opprimé permettant aux élèves d'écrire puis de jouer des saynètes à partir d'expériences vécues, pour lutter contre l'oppression faite aux femmes.

Enfin on peut citer le **Festival international de films de femmes de Créteil**, qui est notamment mis en avant par les dispositifs «Collège au cinéma» et «Lycéens au cinéma.» L'occasion pour nous de remarquer que c'est bien souvent sous la forme de « projets », toujours en annexe des programmes, et à la marge, que le traitement de ces questions est encouragé. Certaines formations du PAF traitent également de ces questions. ■

# Formations syndicales de sud éducation et de solidaires

Chaque année SUD éducation Créteil, la fédération SUD éducation et Solidaires organisent des stages de formation syndicale (ouverts à toutes et tous, syndiqué-e-s ou non syndiqué-e-s). Ces moments importants de réflexions, d'échanges et de confrontations permettent de penser ensemble la place des femmes dans le travail, dans le syndicalisme, dans la société, d'identifier les inégalités pour mieux les combattre, d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et d'envisager des stratégies de lutte.

**Stages organisés par SUD Education Créteil et la fédération SUD éducation :**

-En 2012 et 2013, SUD éducation Créteil a organisé deux stages de formation intitulés «Hétérosexisme et lutte contre l'homophobie en milieu scolaire».

➔Plus d'informations sur le site de SUD éducation Créteil :

<http://www.sudeduccreteil.org/spip.php?rubrique230>  
Cette année scolaire, ce stage devrait être organisé à Marseille. Un stage sur les questions de genre organisé par SUD éducation Créteil est prévu cette année.

**Stages organisés par Solidaires**

Chaque année Solidaires organise des sessions de formation sur les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes («Agir syndicalement contre les violences sexistes au travail», «Agir syndicalement contre les inégalités et les stéréotypes de genre»).

Ces formations ont pour objectif de relancer les activités de lutte autour des droits des femmes, de prendre en charge les outils légaux à notre disposition aujourd'hui dans le monde du travail et de faire prendre conscience de l'oppression subie et qui perdure malgré les avancées liées aux mouvements féministes des années 60/70.

- De relancer les activités de lutte autour des droits des femmes en incitant les militant-e-s à avoir le réflexe dans les audiences, négociations, débats internes, etc... d'aborder les questions femme.

- De prendre en charge les outils légaux (loi égalité professionnelle, bilan sociaux...) à notre disposition aujourd'hui dans le monde du travail, fonction publique comprise !

- De faire prendre conscience de l'oppression subie et qui perdure malgré les avancées liées aux mouvements féministes des années 60/70. Oppression qui se traduit par les inégalités de traitement, de rôle, aussi bien au niveau professionnel que dans la sphère privée.

➔Plus d'informations sur le site de Solidaires, rubriques «Femmes» :

<http://www.solidaires.org/rubrique174.html>  
**Journées Intersyndicales Femmes**, organisées chaque année sur deux jours en mars, par des militant-e-s des organisations syndicales FSU, CGT et Union Syndicale Solidaires. (La commission femmes de Solidaires est largement impliquée dans ces journées.)

-Programme de 2013 : Femmes et austérité en Europe/Corps, images de soi, publicités sexistes/ Stéréotypes et égalité professionnelle/Femmes face à l'extrême droite en Europe

-Programme envisagé pour 2014 : la question du genre, l'égalité professionnelle, les enjeux des débats sur la protection sociale pour les femmes, « les femmes ont toujours travaillé »

➔Retrouvez les différents matériels liés à ces journées de formation/débat sur le site de Solidaires :  
<http://www.solidaires.org/rubrique177.html>

## contre l'exclusion des mères voilées

■ Depuis la rentrée de l'année dernière, un climat de suspicion gagne les écoles. Et pour cause : le gouvernement de droite précédent avec Luc Chatel a décidé d'une circulaire qui a pour conséquence depuis 2012 d'interdire aux femmes voilées de participer comme accompagnatrices à des sorties ou des voyages scolaires.

Cette mesure, comme de nombreuses autres contre-réformes, a été réaffirmée à la rentrée dernière par le

gouvernement de gauche actuel. Les femmes musulmanes portant le foulard, principales victimes des agressions islamophobes, et déjà largement exclues du monde du travail et d'une possible autonomie financière, se voient une fois de plus exclues par cette circulaire d'un des temps de la vie des écoles. De plus interdire aux mères voilées d'accompagner les élèves lors de sorties scolaires met en cause dans maintes écoles la possibilité même d'en organiser.

L'organisation de cette exclusion passe par l'assignation aux collègues enseignant-e-s à interdire la présence aux parents sous peine de blâme de la part de la hiérarchie.

Sud éducation Créteil dénonce cette mesure discriminatoire et la combat. En effet, elle alimente le climat xénophobe et raciste ambiant, et vise à stigmatiser une partie de la société, de nationalité française ou étrangère, issue de l'immigration. Ce sont les personnes issues des "quartiers" qui sont les premières discriminées, avec ici les femmes en ligne de mire. Au service de ce racisme d'Etat, le principe de laïcité est complètement dévoyé. Nous rappelons en effet que les parents d'élèves ne sont pas des personnels du service public d'éducation, et qu'ils ont selon nous simplement un rôle d'accompagnement. Ils n'ont donc pas à être soumis aux exigences qui s'imposent à l'institution et à ses représentant-e-s. Sud éducation refuse la mise en cause de l'islam au nom de la laïcité. La laïcité, quand elle n'est pas dénaturée, veut qu'on ne privilégie aucun culte et qu'on n'en discrimine aucun.

L'ostracisme des mères voilées, qui sont des actrices à

part entière de la vie des écoles, relève d'une instrumentalisation des pratiques religieuses musulmanes par l'Etat dans un contexte où la xenophobie progresse. Cette circulaire concernera d'abord une partie des femmes des classes populaires et met à jour également une politique sexiste où les femmes sont exclues des écoles par les mêmes qui se disent défenseurs des droits des femmes.

Cette circulaire doit être abrogée : en tant que féministes et antiracistes, nous ne pouvons tolérer l'exclusion et les discriminations dont sont victimes les femmes en particulier les femmes musulmanes portant un foulard. Sans doute en faut-il une autre, qui clarifie pour les collègues les obligations des accompagnant-es en revenant sur l'interdiction de participer qui frappe les mères voilées, tout en maintenant un cadre laïc qui interdit les propos prosélytes religieux ou politiques dans le cadre des sorties ou voyages scolaires.

Sud éducation Créteil appelle les équipes éducatives à s'opposer à l'intégration de cette circulaire au règlement intérieur des écoles et soutient les collègues qui s'y opposeraient. ■



## Le 8 mars, grève des femmes !

■ Depuis trop longtemps, le 8 mars est devenu dans les médias une journée de célébration symbolique de "la femme". Face à cette récupération vide de sens féministe, il faut rappeler avec force que le 8 mars est une journée de lutte des femmes. Au fil de l'Histoire, c'est par leurs luttes et leurs mobilisations propres que les femmes ont obtenu des droits : le 8 mars s'inscrit originellement dans la lignée de ces combats, loin de son dévoiement mièvre et commercial, ou des maigres effets d'annonce réservés à ce jour.

Aujourd'hui encore, les inégalités entre hommes et femmes, fruits du système de domination patriarcale, sont légions. Inégalité salariale de 25%, temps partiel subi, progression de carrière inégale sont autant de discriminations professionnelles ... qui par ailleurs se répercutent à l'âge de la retraite par des pensions inférieures de 50% à celles des hommes. A cela s'ajoute le travail gratuit auquel sont assignées les femmes par les tâches domestiques qu'elles assurent à 80%. A cela s'ajoutent encore le harcèlement et les violences sexistes, ver-

bales et physiques, dont sont victimes les femmes quotidiennement. Et la liste pourrait encore être longue...

Depuis 2012 à Toulouse, Solidaires ainsi que des associations féministes et d'autres syndicats, ont fait du 8 mars une journée de grève des femmes : grève interprofessionnelle au travail, grève à la maison. Grève et



manifestation, pour réaffirmer la force politique que représentent les luttes de femmes, pour visibiliser à nouveau une oppression trop souvent banalisée voire déniée, et lui opposer une force de résistance qui reconquiert la rue et le champ de la parole politique.

En 2014, cette grève des femmes va s'amplifier et être portée dans plusieurs villes de France. SUD éducation Créteil, au sein de Solidaires et dans une démarche unitaire avec

associations féministes et organisations syndicales, prendra toute sa part dans la construction collective de ce projet, pour redonner pleinement au 8 mars sa dimension combative et politique. ■



# bibliographie études de genre

● Monique WITTIG, *La pensée straight*, Editions Amsterdam, 2009, (119 p.)

Stimulant recueil d'articles parus fin des années 70 et début des années 80 dans lesquels M. Wittig, une des fondatrices emblématiques du MLF, s'attache à dépasser les catégories homme/femme, cette distinction naturalisant de façon immuable les individus et créant de fait des stéréotypes. Elle dénonce de même le "cela-va-de-soi hétérosexuel" ainsi que toute vision essentialiste de "la-femme" : cette naturalité supposée et ces concepts ne sont que des masques servant la domination politique des hommes sur les femmes, et parce qu'ils ne sont en fait pas naturels, ils peuvent (et doivent) être dépassés pour sortir de toute logique normative et aliénante.

● Judith BUTLER, *Trouble dans le genre, Pour un féminisme de la subversion*, Editions La Découverte, 2006, (281 p.)

Publié en 1990 aux Etats-Unis, cet ouvrage de J. Butler remet en question l'idée d'identités de genre stables. Source de la théorie queer, il invite à "performer le genre" en permanence en dépassant la "matrice hétérosexuelle" et les catégorisations binaires. En actes, en discours, cette déconstruction/construction brouille les frontières et devient facteur de subversion.

● Elsa DORLIN, *Sexe, genre et sexualité*, PUF, 2012, (153 p.)

Ouvrage synthétique balayant les théories féministes de ces quarante dernières années, il offre une vue d'ensemble à la fois claire et très documentée sur les apports successifs du féminisme matérialiste (représenté notamment par C. Delphy et M. Wittig), du black feminism (articulant de façon inédite les diverses formes de domination : de race, de sexe et de classe), de la théorie queer, entre autres...

● John STOLTENBERG, *Refuser d'être un homme, Pour en finir avec la virilité*, Editions Sylleps, 2012, (268 p.)

Parce que les études de genre ne portent pas que sur les femmes mais aussi sur la construction de l'identité masculine, un exemple avec l'ouvrage de J. Stoltenberg, qui analyse ici comment se définit et se diffuse l'idéal de virilité patriarcale à travers homophobie, pornographie, militarisme, violence machiste notamment.

● Mona CHOLLET, *Beauté fatale, Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Zones, 2012, (237 p.)

A partir de nombreuses références (livres, séries, magazines féminins, mode), M. Chollet construit une réflexion sur l'injonction à une féminité normée faite aux femmes. En analysant le rapport au corps, à l'apparence, véhiculé par ce qu'elle appelle le "complexe

mode-beauté" notamment, elle met à jour les stéréotypes normatifs et sexistes qui pèsent sur les femmes encore aujourd'hui, sous de nouvelles formes.

● Christine DELPHY, *L'ennemi principal*, tome I Economie politique du patriarcat, (276 p.) et tome II Penser le genre, (386 p.), Editions Sylleps, 2009

C. Delphy, grande figure du féminisme matérialiste né dans les années 70, étudie ici la domination des hommes sur les femmes en tant que structure sociale, en récusant les justifications biologiques, naturalistes et essentialistes sur la différence des sexes. Elle démonte les mécanismes du système d'exploitation patriarcal du point de vue politique et social.

● Zahra Ali, *Féminismes islamiques*, La Fabrique, 2012

A travers cet ouvrage Zahra Ali ambitionne de « décoloniser le féminisme » et affirme l'existence de différentes formes de féminismes. Mais elle ne s'arrête pas à ce pluriel provocateur: une coalition des féminismes est nécessaire, mais une coalition qui reconnaisse les divergences entre différentes formes de féminismes. En intégrant les questions sociales et raciales à sa critique de la domination masculine, Zahra Ali revient sur la difficulté auxquelles sont confrontées les françaises musulmanes, qui doivent à la fois lutter contre le racisme et contre le sexisme. Enfin le livre dresse un panorama des mouvements et démarches féministes à l'oeuvre dans plusieurs pays à majorité musulmane, et rappelle l'existence d'une démarche féministe portée par des croyantes qui défendent une modernité islamique alternative à l'intérieur même du monde religieux musulman. Des débats en perspective.

● Revue N'autre école, «La pédagogie contre le sexisme», n°36 Automne 2013, CNT-FTE

A travers articles et entretiens (prof d'EPS, documentaliste, historienne), des pistes pour construire une pédagogie déjouant les stéréotypes sexistes.

Cette courte bibliographie est bien évidemment (très) loin d'être exhaustive, et on aurait pu citer d'autres ouvrages d'E. Dorlin ou ceux d'E. Fassin, ainsi que les productions d'Angela Davis et des féministes afro-américaines... et tant d'autres encore ! Que votre curiosité complète ce trop rapide aperçu en explorant ce champ vaste et passionnant...

● A voir :

- *Debout !*, une histoire du mouvement de libération des femmes, documentaire de Carole Roussopoulos, 1999, (1h30)

- *Norma Rae*, film de fiction de M. Ritt sur l'engagement syndical d'une ouvrière du textile, divorcée et mère de deux enfants (jouée par Sally Fields), 1979, (1h50)